Image not found or type unknown

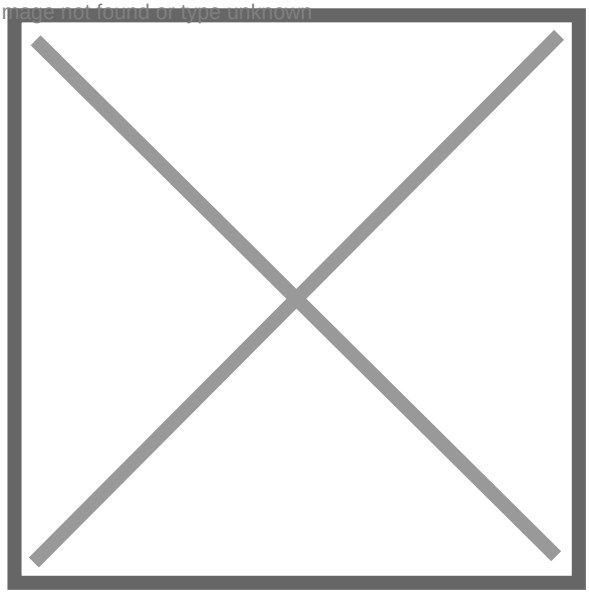

Temps passé hors de France

Par **Mike koro**, le **18/07/2018** à **13:03**

Bonjour,
Je suis titulaire d'une carte de séjour de 2 ans et j'ai compris que je peux passer 6 mois hors de france pourvu que je revienne avant la date de validité de ma carte. Mais si je fais un premier séjour hors de France de 6 mois, puis je revient en France. Est ce que je peux alors faire un deuxieme sejour de 6 mois hors de France ? Et combien de temps je dois rentrer avant l'expiration de ma carte de séjour?

Merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés